

FORMATION PSC1 + RIFAP 23-30 novembre 2019

Conditions de candidature :

- Licence fédérale en cours : photocopie
- Plongeur N1 minimum : photocopie
- Age minimum 18 ans
- Le candidat s'engage à être présent sur l'ensemble de la formation

Nombre de participants limité à 10.

Rendez-vous le samedi 23 novembre à 8h00 :

Sur le site de : l'ASPTT SAINT ETIENNE
Centre sportif Antoine DANIZET
22, rue de Michard
42390 VILLARS

Participation financière : 35,00 €

Le repas du 23 midi peut être pris en commun : à la charge de chacun.

Contenu de la formation :

Le samedi 23 novembre

08h00 à 08h30: Présentation et programme de formation

08h30 à 12h00 : 1^o partie du PSC1
Spécifique plongée

13h00 à 16h30 : 2^o partie PSC1
RIFAP et O2
Spécifique plongée (suite)

Le samedi 30 novembre

08h30 à 12h00 : Mises en situation

Le vendredi (à définir)

19 h 30 à 21 h 00 : piscine Villeboeuf – Techniques de dégagement
Et de mises en sécurité

Contact et inscriptions :

Michel VIAL au 06 72 07 42 59 ou michel.vial@enedis.fr